



Pau, le 19 juin 2023

Déclaration du SNES - FSU au CSE du 15 juin 2023

Déclaration préalable du SNES-FSU au Conseil Supérieur de l'Education :
résumé

x AESH : en grève le 13 juin

Le rassemblement de mardi dernier a réuni une soixantaine de collègues. Une demande d'audience a été faite et nous attendons le retour de la DSDEN. Si vous avez des questions spécifiques vous pouvez nous les envoyer par mail : snes64@bordeaux.snes.edu

La fusion, dès la rentrée prochaine, des deux métiers AED et AESH fait craindre des évolutions plus que néfastes. La première urgence pour les accompagnant.e.s d'élèves en situation de handicap, c'est une revalorisation des salaires. Plafonnant à 800€ par mois, les collègues AESH ne tireront aucun bénéfice de l'augmentation de 1,5 du point d'indice au 1^{er} juillet ! Le SNES continue de revendiquer la suppression des PIAL, outil gestionnaire qui considère ni le besoin réel des élèves, ni les conditions de travail des accompagnant.e.s.

x Harcèlement

Pour donner une suite médiatique aux drames survenus ces derniers mois en conséquence de situation de harcèlement dans - et hors- l'école, le Ministre a décidé en urgence d'une séance d'une heure sur ce sujet dans tous les collèges. En urgence, un enseignant.e par classe a donc dû prêcher une parole sans lien avec le terrain. En cette période d'oral et de préparation du DNB, en cette fin d'année scolaire après un mois de mai aux semaines hâchées, les professionnels ont dû obéir à la pression médiatique.

Le harcèlement entre élèves est un vrai sujet ; c'est une réalité, inadmissible. Il ne naît et ne croît pas uniquement à l'École ; et l'École, à qui est confiée la mission d'y remédier, n'a pas les moyens souhaitables pour accompagner celles et ceux qui, victimes et/ou auteurs, restent des enfants qui doivent apprendre à vivre ensemble. Postes de CPE en nombre, appel d'air dans les effectifs d'assistants d'éducation, importance des PsyEn, formation sur la psychologie de l'adolescent plutôt que dictée de bonnes pratiques, confiance dans les compétences des personnels...

A l'inverse, le ministère supprime des postes, impose un cadre à calquer avec le programme Phare, et envisage de confier la lutte contre le harcèlement à un.e signataire d'une brique de Pacte !

x Indemnités de jury du DNB

Le SNES a revendiqué la prise en compte réelle des deux copies en lettres, actuellement rémunérées comme une seule copie, ainsi que la prise en compte d'une copie entière en SVT, SPC et technologie. La question de la rémunération des jurys d'oraux reste aussi d'actualité. Nous exigeons des HSE pour les collègues y participant.

x Epreuve Anticipée de Français : des collègues essorés

Quand bien même le CHSCTM avait émis des préconisations, déclinées académiquement, en alertant sur les risques psycho-sociaux auxquels sont exposés les enseignant.e.s de lettres, le ministère reste sourd : plutôt que de diminuer le nombre de textes à (bien) préparer pour l'épreuve orale du bac, il brandit l'intimidation et assume une logique de « teach for test ».

Psychologues de l'Education Nationale

Réunion d'information syndicale nationale en VISIO

Jeudi 22 juin à 11h,

cette réunion permettra de faire un point sur l'actualité et les dernières annonces qui concernent les PsyEN EDO et DCIO.

Au programme :

- Compte-rendu de l'audience à la DGRH du 17 mai 2023
- Mesures de revalorisation dans le cadre du socle
- Le Pacte pour les PsyEN (Missions, découverte des métiers, voie pro)
- Indemnités REP / REP+
- Psychologie et santé à l'École (Rapport Reda, Mesures du Ministère)

Pour vous inscrire, envoyez un mail à : cio@snes.edu

Cette visio-conférence est ouverte à toutes et tous : syndiqué.es ou non, titulaires et contractuel.les. Nous vous enverrons le lien de connexion la veille.

Retraites, démocratie sociale : l'intersyndicale toujours unie

Communiqué du 15/06/2023 des fédérations CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires, FSU, UNEF, VL, FAFE, FIDL, MNL

« Après 6 mois de grèves, d'une mobilisation historique par sa durée et par l'ampleur des manifestations, l'exécutif a décidé d'imposer sa réforme des retraites en empêchant une nouvelle fois les parlementaires de voter. Ce nouveau déni de démocratie, les nombreux passages en force, malgré le rejet massif de la population laisseront des traces profondes. Hier encore, le conseil de l'Europe s'est interrogé sur l'ingérence significative de l'exécutif suite à l'utilisation en France de l'article 49.3.

Cette réforme, rejetée par toutes les organisations syndicales de salarié.es et de jeunesse a conduit à un niveau de mobilisation jamais égalé, rarement atteint y compris en Europe. Cela aurait dû amener le gouvernement à retirer son projet. L'exécutif sort considérablement affaibli de ce conflit, méprisant la démocratie sociale et les travailleurs, travailleuses et la jeunesse, encore aujourd'hui opposés très largement à cette réforme. C'est grave et porteur d'interrogations pour l'avenir quant à l'expression que prendra la colère sociale. L'intersyndicale et les manifestant.es n'ont pas réussi à faire reculer le gouvernement sur le passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans, mais nous ne tournons pas la page. Cette réforme inutile, injuste et brutale maltraite les travailleurs, travailleuses du privé comme du public et la jeunesse en leur imposant 2 ans de travail supplémentaires. Or dans des entreprises qui ne veulent plus des seniors, un des vrais enjeux aurait dû être et reste leur maintien dans l'emploi auquel cette réforme n'apporte, au contraire, pas de réponse. Les organisations syndicales avaient pourtant toutes fait des propositions qui ont été écartées par le gouvernement.

L'expérience des 10 mois passés a démontré que l'unité des organisations syndicales professionnelles et de jeunesse sur des revendications communes permettait de construire le rapport de force.

Comme l'intersyndicale l'a fait sur le dossier des retraites en se concentrant sur ce qui la rassemble, elle va travailler, dès maintenant, à dégager des revendications communes sur chacun des sujets suivant : les salaires et les pensions, les conditions de travail, la santé au travail, la démocratie sociale, l'égalité femmes-hommes, l'environnement et la conditionnalité des aides publiques aux entreprises. Sur ces thèmes, nous voulons obtenir des avancées importantes, notamment lors des futures négociations. La future négociation sur les retraites complémentaires Agirc Arrco prévue à l'automne, tout comme celle de l'assurance chômage, seront des enjeux très importants dans lesquelles nos organisations pèseront de tout leur poids. Pour tous les travailleur.euses, les étudiant.es et les lycéen.nes que nous représentons, qui nous ont fait confiance, pour toutes celles et ceux qui ont manifesté, parfois pour la première fois et pour toutes celles et ceux qui ont rejoint les rangs syndicaux pour participer à ce combat, nous adressons un message collectif: nous continuerons à contester cette réforme des retraites et à nous battre pour la justice sociale. L'intersyndicale que nous avons construite depuis juillet 2022 est une force. Elle a déjà démontré sa capacité à agir ensemble par ses revendications et par la mobilisation quand cela s'est avéré nécessaire. Cette force saura se mobiliser dans les mois qui viennent pour revendiquer le progrès social et pour affronter les politiques de régression sociale au niveau national, y compris dans le cadre d'une manifestation européenne. **D'ici là, nous appelons partout les salarié.es avec leurs organisations syndicales, à revendiquer, à négocier et se mobiliser pour gagner des augmentations de salaire.** L'intersyndicale continuera de se réunir, dès la rentrée. »

S.N.U. sur temps scolaire...

« Séjour de cohésion », « un peu comme un voyage scolaire », se substituant pendant douze jours au temps de classe mais sans obligation, organisé par un.e enseignant.e (qui ne sera pas nécessairement encadrant.e du séjour) dans le cadre d'une brique de Pacte... le Service National Universel présenté par la secrétaire d'état à la jeunesse Sarah El Haïry pourra être effectif dès mars 2024 pour les élèves de seconde. Participer aux « classes d'engagement » pourrait même conférer des points bonus dans Parcoursup ! Loin d'être gagnés par l'« engouement » espéré, les organisations syndicales et de jeunesse condamnent ce S.N.U. :

Pour le SNES-FSU : Besoin d'école, pas de SNU